

Nos manuels scolaires

Autor(en): **Zède**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **56 (1927)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOS MANUELS SCOLAIRES

Il est toujours délicat de critiquer. Néanmoins, nous croyons être utiles à la cause de l'enseignement et traduire la pensée de beaucoup de maîtres, en confiant au *Bulletin* les réflexions suggérées par l'emploi de ces manuels et par l'expérience acquise.

Le livre de lecture du II^{me} degré satisfait généralement maîtres et élèves. Nous n'avons pas à signaler ici ses qualités et ses défauts ; d'autres l'ont fait en temps voulu.

La nouvelle grammaire rencontre un accueil moins unanime. Une plume qualifiée a donné, ici même, une appréciation à laquelle nous souscrivons pleinement. Nous nous permettrons d'ajouter — ou de répéter — quelques observations écloses au cours de l'année scolaire.

Il est juste de reconnaître que nous sommes pourvus maintenant d'une belle variété d'exercices bien choisis, bien pensés, tirés du milieu local ; nous en félicitons et remercions chaleureusement l'auteur, notre collègue M. Mottet, à Orsonnens.

Le défaut de la grammaire en question est peut-être dans le besoin d'innover, besoin qui nuit parfois à la clarté et à la concision.

Il y a d'abord les définitions :

Les formules nouvelles n'égalent certainement pas, en clarté, les anciennes définitions. Prenons, pour ne signaler que l'une d'entre elles, la formule du nom. Comparons-la aux définitions des vieilles grammaires ; nous constaterons que la manie de dire autrement a fait aboutir à dire moins bien. C'est un fait psychologique que nous avons besoin de donner à nos idées une forme verbale. La pensée est moins nette quand elle ne s'incarne pas dans des mots, mais encore faut-il que ces mots soient bien choisis. Voilà pourquoi des définitions brèves, claires et sonores précisent et fortifient l'idée. Ce sont celles-là seules que l'on retient. Les phrases lourdes, longues et rampantes sont vite oubliées.

La terminologie est compliquée.

A des élèves qui ont suffisamment de peine à distinguer les différentes sortes d'adjectifs, allons-nous encore enseigner que l'article se range sous ce même chef ? La classification des verbes est difficile. Nous faisons découvrir les verbes contenus dans un chapitre ; l'enfant les nomme à l'infinitif tout naturellement. Les ranger d'après la conjugaison était si simple ! Il faut les faire passer à la 1^{re} personne du présent de l'indicatif afin de les attribuer à tel ou tel groupe. C'est, de Fribourg, passer à Bulle pour aller à Romont.

Les dénominations de *l'adjectif qui sert à montrer, qui sert à indiquer les objets possédés* sont puériles et moins claires que celles de : l'adjectif possessif et de l'adjectif démonstratif.

L'ancienne manière de nommer les compléments du verbe était trois fois plus claire que la nouvelle, et faire comprendre et trouver des compléments directs, indirects et circonstanciels n'était vraiment pas un tour de force.

Enfin, la nouvelle grammaire contient des subtilités et des insuffisances. Un exemple de subtilité : la distinction entre l'adjectif épithète et l'adjectif attribut. Voilà qui est superflu, encombrant pour nos élèves d'école primaire ; puisque l'orthographe de l'adjectif est la même dans les deux cas, cette distinction n'a aucune utilité pratique. Et, dans nos écoles, c'est de la grammaire pratique qu'il faut.

Une insuffisance maintenant : les conjugaisons incomplètes. Si la forme des conjugaisons n'est pas apprise dès le cours moyen, elle risque bien de n'être jamais sue parfaitement. On sait la valeur des répétitions dans l'enseignement. Certaines règles, certaines formules ont besoin d'être redites chaque année et chaque mois et pendant combien d'années ! Les conjugaisons sont de ces formules qui s'oublient. L'enfant ne saisit pas, au cours moyen, tout le sens du passé antérieur, du subjonctif, etc., il l'apprendra plus tard. Néanmoins, il faut que la forme verbale lui en soit connue, si l'on veut qu'elle lui devienne familière par la suite. On a si bien senti cette grave lacune, qu'on a dû imprimer un supplément. Nos élèves n'avaient qu'un livre unique ; c'était trop peu. On risque de tomber dans le défaut contraire.

Car il est, dit-on, d'autres manuels en projet. On parle d'une Histoire suisse pour le cours moyen, d'une Histoire de l'Eglise pour le cours supérieur.

A-t-on songé que l'introduction de nouveaux manuels serait une dépense pour les familles et pour les communes qui trouvent trop facilement onéreuses les notes du matériel scolaire ?

Dans une classe à deux ou trois cours, l'emploi de deux livres pour l'enseignement de l'Histoire ne sera pas pour faire gagner du temps, ni pour faciliter la besogne.

Le projet d'une Histoire de l'Eglise est louable. Nous approuvons de tout notre cœur de catholique l'introduction de cette branche dans nos programmes. L'Histoire ecclésiastique n'est d'ailleurs pas une branche spéciale : c'est l'histoire des faits religieux se rattachant aux faits politiques. L'Histoire complète les comprend tous, de sorte qu'il est juste de dire qu'il n'y a *qu'une Histoire*. Puisqu'il n'y a qu'une Histoire, un seul manuel devrait la contenir toute. Notre III^{me} degré donne, avant tout, de l'histoire profane. Il faut le compléter par des résumés ou par un manuel spécial que la France nous fournit, ces années-ci, à bon compte. C'est à ce dernier parti que se résignent beaucoup de maîtres, mais sans en être satisfaits. Les livres français ne disent rien de l'histoire de chez nous ; ils attachent une grande importance à des faits nationaux, lesquels faits ne revêtent pas le même intérêt pour la Suisse. Enfin, la multiplicité des manuels,

le renvoi d'un livre à l'autre occasionnent des pertes de temps, des complications et des redites.

Alors, qu'est-ce qu'il faut ?

Ce qu'il faut, c'est un manuel d'Histoire destiné au cours moyen et au cours supérieur, un manuel qui contiendrait l'Histoire nationale, les événements d'Histoire générale qui nous intéressent et les grands faits de l'Histoire de l'Eglise, faits qui sont en connexion avec ceux de l'Histoire profane, qui ne peuvent s'en séparer si nous voulons faire comprendre les uns et les autres.

Mais alors, c'est une dépense ?

Hélas oui ! Mais une dépense nécessaire et réduite, du fait qu'un seul livre contiendrait tout et n'aurait pas besoin d'être complété par un autre manuel.

Il est bien permis, dans le cas présent, de jeter les yeux dans l'assiette du voisin. Le canton du Valais possède un excellent manuel d'Histoire. Les faits sont racontés dans un résumé clair et court qui doit être appris de mémoire. Suivent des lectures complémentaires qui développent ce résumé et renseignent amplement sur le fait en question. Un tel livre serait un précieux secours dans les mains de nos enfants d'écoles primaires. La leçon serait donnée aux deux cours réunis : le cours moyen étudierait les résumés très suffisants pour lui ; le cours supérieur apprendrait, en plus du résumé, le contenu des lectures.

Le canton de Fribourg se croirait-il déshonoré en imitant ou même en adoptant, après avoir remplacé les chapitres particuliers au Valais par des chapitres concernant spécialement Fribourg, le livre que nous signalons ?

Le faire serait de la sagesse.

ZÈDE.

Leçons de français pour le cours moyen

III

LES CHARDONNERS DE GALILÉE

Chapitre 10, page 217

A. ENTRETIEN

Récits partiels du maître, plan au tableau, reproduction par l'élève, reproduction orale du tout par quelques élèves.

B. EXAMEN DU TABLEAU

Quel personnage voyez-vous au milieu du tableau ? Qui se trouve un peu arrière ? Que se disent probablement les deux apôtres ? Pourquoi les oiseaux s'approchent-ils de Jésus ? Jésus comprend-il leur langage ? Qu'est-ce qui le prouve ? Que remarquez-vous à l'arrière-plan du tableau ?